

<https://curie-bolbec-lyc.spip.ac-rouen.fr/spip.php?article256>

Taxe d'apprentissage

- Partenaires - Les Partenaires Economiques -

Date de mise en ligne : lundi 17 janvier 2022

Copyright © Lycée Professionnel Pierre et Marie Curie - Tous droits réservés

Madame, Monsieur,

Comme chaque année, le lycée Pierre et Marie Curie est amené à réaliser une campagne pour percevoir la contribution unique à la formation professionnelle (anciennement la taxe d'apprentissage des entreprises). Cette contribution versée par les entreprises est utilisée obligatoirement pour investir dans nos plateaux techniques en matériels pédagogiques afin de proposer à vos enfants un enseignement de qualité innovant.

Cette année, nous aimerions vous associer à notre campagne car vous êtes nos meilleurs ambassadeurs auprès des entreprises dans lesquelles vous travaillez ou vous connaissez.

Vous trouverez ci-joint un courrier à transmettre au responsable ou au comptable de l'entreprise ainsi que le bordereau pour permettre le versement de la contribution.

Je reste à votre disposition si vous avez des interrogations sur cette contribution à notre établissement par mail : ddfpt.0760013b@ac-normandie.fr

Je vous remercie de l'intérêt que vous portez à notre établissement,
Bien cordialement,